



COMMERÇANT - ADJONCTION, MODIFICATION OU SUPPRESSION D'UNE ENSEIGNE ENTREPRENEUR INDIVIDUEL

Le dossier complet permettant de modifier une inscription au registre du commerce et des sociétés peut être déposé sur le site [Infogreffe.fr](http://www.infogreffe.fr)

Pièces justificatives à joindre au dossier

- un pouvoir du représentant légal s'il n'effectue pas lui-même la formalité

Coût

Emoluments du Greffe (HT)	Débours / Frais postaux	TVA	INPI	BODACC	Tarif (TTC)
35,67 €	0 €	7,13 €	5,9 €	0 €	48,7 €

Greffe : émoluments fixés par arrêté du 28 février 2020 du ministre de l'économie et des finances et du ministre de la Justice

INPI : Institut National de la Propriété Industrielle (somme reversée par le greffe)

BODACC : Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (somme reversée par le greffe)